

### Le camp de réfugiés d'Askar Al Jadid et son école maternelle

Le camp de réfugiés d'Askar Al Jadid (Nouvel Askar) est né en 1964 de l'extension du camp d'Askar. En 2015, il comptait 7 000 habitants, venant pour la plupart de la région de Jaffa.

L'une des nombreuses difficultés auxquelles Nouvel Askar doit alors faire face est la reconnaissance officielle de son statut de camp de réfugiés par l'ONU. Sans cette reconnaissance, l'UNRWA (United Nation Relief and Work Agency pour les réfugiés palestiniens en Proche-Orient) ne peut allouer d'aides financières. Cela signifie que pendant des années, le camp n'avait ni école, ni hôpital et souffrait d'un manque en besoins primaires. Avec la reconnaissance du camp par l'ONU, l'UNRWA subvient financièrement au développement du camp. Mais, en 2015, le camp souffrait toujours d'un manque d'infrastructures lié aux problèmes de l'eau, à l'électricité, aux centres médicaux, aux aires de jeux pour les enfants, entraînant de lourdes conséquences sur la santé des habitants.

Les logements familiaux sont extrêmement petits, les rues et ruelles très étroites ne laissent pas entrer le soleil dans les habitations et le manque de vie privée est flagrant.

70 % de la population a moins de 18 ans.

60 % de la population est sans-emploi.

Mais le camp est resté très actif politiquement. Pendant la seconde Intifada, on a pu assister dans le camp à de véritables scènes de guerre. Les soldats Israéliens y ont stationnés de manière continue. Après la deuxième Intifada, le camp faisait le deuil de 30 martyrs et 200 blessés.

65 % de la jeunesse d'Askar a été une fois au moins en prison.

Quinze ans après la seconde Intifada, les conditions de vie à Nouvel Askar restent un challenge.

L'UNRWA y a construit deux écoles (une pour les filles, l'autre pour les garçons) et propose davantage de services. Mais la question de la surpopulation demeure un enjeu quotidien.

Askar Al-Jadid se situe à cheval entre les zones B (sous administration de l'Autorité Palestinienne et de l'armée Israélienne) et C (sous contrôle complet de l'armée Israélienne). Une nouvelle extension s'avère donc impossible.

### Le Centre de Développement Social



Ecole maternelle, accueil de jeunes et adultes handicapés.

**A gauche signature de la convention :**

Issa El Shattleh, contrôleur financier  
 La présidente de l'AFPS Alsace  
 Amjad directeur du centre

Créé en 1992 par un groupes de militants qui partageaient le même désir de se mettre au service de la communauté locale, le centre apporte aide et assistance diverses aux familles.

Le travail réalisé par le centre touche une zone géographique qui s'étend bien au-delà des frontières du camp.

L'un des objectifs du centre est de parvenir à créer les conditions d'une vie harmonieuse entre les différentes composantes de la population, entre les différentes générations. « *Nous pensons que la société ne peut pas se construire sans l'effort collectif de sa jeunesse* ».

Les objectifs travaillés y sont divers :

- favoriser les diverses initiatives sociales des jeunes enfants qui souvent sont empreintes de créativité
- encourager la jeunesse palestinienne à adopter une attitude volontaire et positive face au travail
- développer des valeurs positives dans l'esprit des jeunes et des enfants des deux sexes

- intégrer aux activités du centre des personnes déficientes mentales
- représenter aux yeux du monde la Palestine et sa population

Dans la mesure où l'équipe de direction du centre pense que le développement social s'adresse à tous et ne connaît pas de limite, les programmes mis en œuvre touchent différents domaines dont le handicap. Le comité travaille avec les jeunes handicapés du camp, mais aussi de Naplouse, pour apporter les besoins élémentaires à ces enfants et jeunes adultes.

Le Centre a créé une école maternelle (Kindergarten). Les trois classes de cette école intègrent plusieurs enfants handicapés qui évoluent parmi les autres enfants.

**C'est dans l'équipement de cette école que le groupe local de l'AFPS Alsace a décidé de s'investir. Notre visite se termine donc par la signature de la convention AFPS / Askar Al Jadid, pour l'équipement du Kindergarten du camp : montant des achats d'équipement : 6 688 €, subvention AFPS Alsace : 5350 €**